

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE BOLLEVILLE 76210

DATE DE CONVOCATION

05/06/2020

DATE D’AFFICHAGE

06/06/2020

L’an deux mil vingt le 11 JUIN à 20 heures 30

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s’est réuni à la salle polyvalente, à huis clos sous la présidence de Mme LELIEVRE Chantal, Maire.

Nombre de conseillers

exercice:15

présents: 14

Etaient présents : Mr HAVART. MR CATELAIN. MR BUREL
Me CHAPELLE. Mr. BEAUCAMP. Mr. LELIEVRE. Mr. CANDELIER
Mr. DEGENETAIS Mr. De BEAUNAY.MR ODILLE.
MR FEUGRAY.MME CATELAIN.MME LE PLAY
Absente : Mme RIBERT

Le compte rendu de la dernière réunion est adopté à l’unanimité

OBJET N° 114-20 AFFECTATION DU RESULTAT

Vu les résultats du Compte Administratif 2019, le Conseil Municipal DECIDE d’affecter les sommes suivantes :

-L’excédent de fonctionnement de 68 601.07 € sera reporté comme suit :

- **48 607.01 € au 002 section de fonctionnement recette**
- **20 000 € au 1068 section d’investissement recettes**

- Le déficit d’investissement de 1 843.38 € sera reporté comme suit :

- **1 843.38 au 001 section d’investissement dépenses**

N° 115-20 TAXES COMMUNALES

Les 2 taxes sont votées comme suit, sans augmentation :

- Taxe Foncière Bâti : 10.87%
- Taxe Foncière non Bâti : 21.65 %

N° 116-20 SUBVENTIONS COMMUNALES

Madame le Maire propose les subventions suivantes, à l’identique de 2019 :

- Anciens Combattants 260 €
- Comité des Fêtes 430 €
- Foyer des Jeunes 430 €
- MJC Trouville 300 €

Le Conseil Accepte.

N° 117-20 VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020 (commune)

Madame le Maire présente le budget :

Fonctionnement : dépenses : 349 619.01 €
Recettes : 349 619.01 €

Investissement : dépenses : 54 088.71 €
recettes : 54 088.71 €

Les dépenses et les recettes sont équilibrées. Le Budget Primitif est voté à l'unanimité.

N° 118-20 APPROBATION DU COMPTE DE GESTION ET DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ANNEXE (lotissement)

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte de gestion présenté par Mme le Receveur de Bolbec.

Sous la présidence de Mr Havart, doyen de l'assemblée, le compte administratif est présenté comme suit :

Fonctionnement : dépenses : 304 187.08 €
Recettes : 304 187.08 €

Investissement : dépenses : 248 058.52 €
Recettes : 155 660.21 €

Le Compte Administratif est voté à l'unanimité.

AFFECTATION DU RESULTAT

Au vu du résultat du compte Administratif, le Conseil Décide d'affecter la somme de 6 787.48 € aux 001 recettes d'investissement.

N° 119-20 VOTE DU BUDGET ANNEXE (lotissement)

Madame le Maire présente le Budget Annexe du lotissement comme suit :

Fonctionnement : dépenses : 384 912.83 €
Recettes : 384 912.83 €

Investissement : dépenses : 368 246 .31 €
Recettes : 368 246.31 €

Les dépenses et les recettes sont équilibrées. Le Budget Annexe est voté à l'unanimité.

N° 120-20 FORMATION DES COMMISSIONS

Les commissions sont formées, Mme Le Maire étant titulaire de chaque commission,

CVS : Mr Havart

Ecole, Cantine Salle polyval : Mr Candelier, Mme Catelain, Mr Dégenétais, Mr Feugray, Mr Lelièvre, Mr Odille

Travaux, sécurité, voirie : Mr Catelain, Mr Burel Mr de Beaunay Mr Dégenétais, Mr Feugray Mr Lelièvre Mr Odille

Communication, commission des fêtes : Mme Le Play

CCAS, aide aux aînés : Mr Catelain, Mme Chapelle, Me Dégenétais, Mm Le Play

Agriculture, environnement : Mr Beaucamp Mr Burel Mr de Beaunay Mr Feugray

Budgets, Impôts : Mr Havart, Mr Catelain, Mr Beaucamp, Mr Burel, Mr Candelier, Me De Beaunay Mme Catelain Mr Odille

Urbanisme, PLUi : Mr Catelain Mr de Beaunay Mr Lelievre

Bassins versants : Mr Beaucamp

Syndicat Electrique : Mr Catelain

N° 121-20 TARIF CANTINE

Madame le Maire fait le point sur le coût moyen de la cantine. Elle propose au Conseil d'augmenter le prix des repas pour chaque enfant mangeant à la cantine et de le facturer aux familles 4.10 € par enfant et par repas à compter du 1^{er} septembre 2020.

Plusieurs conseillers souhaitant une augmentation plus importante, la proposition est mise au vote : Après délibérations, le Conseil Accepte la proposition de Mme le Maire à 4.10 € le repas par 8 voix pour et 6 voix contre.

POINT SUR LES ECOLES Après le confinement, seule une enseignante a repris une classe de moins de 15 élèves, les 2 autres enseignantes étant des personnes à risques. Il était entendu qu'il ne pouvait pas y avoir de remise de prix cette année, toutefois, sans concertation, les enseignantes de Lanquetot ont demandé pour faire une remise des prix.

Après discussions en RPI, il a été décidé que seuls les CM2 recevront un dictionnaire pour leur entrée au collège.

Mme le Maire informe le Conseil qu'à la rentrée en septembre, les effectifs augmentant, les classes seront surchargées. Il va manquer des bureaux simples et doubles. Nous allons nous renseigner auprès d'autres mairies pour d'éventuels prêts. Mme le maire propose également de refaire les peintures des 2 classes ainsi que le changement de linoléum pendant les vacances d'été et demande si quelques conseillers pourront aider l'employé communal. Le Conseil est d'accord pour ces réfections et l'aide à apporter.

N° 122-20 ACQUISITIONS INVESTISSEMENT

Mme le Maire informe le Conseil de la nécessité d'acheter du matériel tels que :

Du mobilier scolaire, une débroussailleuse (2 devis ont été demandés) ainsi qu'un miroir de signalement à installer à l'intersection Route de la Nationale/ rue des écoles

Le Conseil donne son accord et autorise Mme le Maire à faire l'acquisition de tout ce matériel.

N° 123-20 DEMANDE DE SUBVENTION POUR CREATION POTEAUX INCENDIE

Le Conseil Municipal décide d'engager l'opération de la création de trois poteaux incendie sur la commune de Bolleville, Route de Yébleron, hameau des Forges, chemin des Huguenots, et d'inscrire les crédits correspondant au budget primitif 2020.

Le Conseil Municipal sollicite le Conseil Départemental pour l'octroi d'une subvention.

N° 124-20 POINT SUR LE LOTISSEMENT

Madame le Maire informe le Conseil :

1 terrain est vendu (la maison est en construction)

3 compromis sont signés (1 permis a été délivré et un autre est en cours d'instruction)

1 compromis sera signé le 17 juin

Reste 1 terrain à vendre.